



Bienvenue à la villa de l'association LA PROVIDENCE



Cette villa est mise à votre disposition par L'association La Providence de Nîmes.

**En cas de problème particulier appeler le
04.66.27.98.98**

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS DIVERSES



TÉLÉPHONE DE LA VILLA 04.67.29.89.82

Il est réservé aux **appels d'urgence (112)** ou pour recevoir des appels.

Avec la facture détaillée, nous nous réservons le droit, en cas d'utilisation abusive, de vous facturer le coût des communications.



La villa est équipée en Wifi :

Identifiant : pro_grande_motte / mot de passe : providence30



EAU, ELECTRICITÉ , ALARME INCENDIE



Vos consommations d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix ; vous n'avez pas à ouvrir ou à fermer les compteurs, sauf consignes particulières, qui vous seraient communiquées par l'association.

POUR INFORMATION :

- ➔ **Le compteur d'eau** est situé : à l'entrée du terrain à gauche du portail d'entrée (sous la boîte aux lettres).
- ➔ **Le compteur électrique** et **l'alarme incendie** : sont dans la petite chambre au rez-de-chaussée.



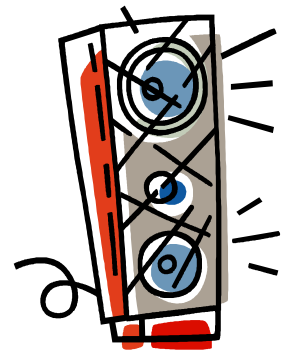
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE FUMER A L'INTERIEUR DE LA VILLA

VOUS ÊTES DANS UN LOTISSEMENT RÉSIDENTIEL
OÙ TOUT LE MONDE A LE DROIT DE SE REPOSER....

DONC, ATTENTION AU BRUIT
EN JOURNÉE MAIS AUSSI ET SURTOUT



APRES 22 H 00



MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES.

POUR FAIRE LA FETE, ALLEZ SUR LA PLAGE !!!



Les voisins ont le numéro de La Providence et appellent.....

SONO INTERDITE

Dechets



JOUR DE SORTIE des 2 containers qui sont à votre disposition

1 gris : pour les ordures ménagères, à sortir le **DIMANCHE SOIR** et le **JEUDI SOIR** uniquement,



1 jaune : pour tout ce qui se trie (carton, plastique) sauf verre, à sortir le **MARDI SOIR** uniquement.



VOLETS



Nous vous conseillons de **fermer tous les volets** lors de vos absences, mêmes brèves, car les fermetures des baies vitrées ne sont pas assez sécurisées.



PARKING

Vous pouvez garer votre véhicule à **l'intérieur** de la propriété, mais surtout pas à l'extérieur dans la rue sous peine de PV, utilisez les places prévues à cet effet.



VOISINAGE

Cette villa est située dans un quartier calme et tranquille, ce qui fait son charme.

C'est pourquoi, nous vous demandons d'être solidaires de cette quiétude.

Les soirées festives avec guitare, chanson, blague, karaoké, etc... sont **autorisées.... sur la plage**

➡ Mais pas dans le jardin !!!!



BARBECUE

Sous votre entière responsabilité, vous pouvez utiliser le barbecue extérieur



**INTERDICTION DE FAIRE DU FEU
DANS LE JARDIN !!!**





A VOTRE ARRIVEE :

Les locaux mis à votre disposition sont propres, dans un bon état, avec tous les équipements pour la cuisine et les produits d'entretien. En cas de souci, appelez dès le jour de votre arrivée l'association pour signaler une dégradation que vous constateriez ou un manque dans l'équipement.

A défaut de votre appel, nous considérons que vous prenez la villa sans ennui particulier.



A VOTRE DEPART :

TOUS LES VOLETS DOIVENT ÊTRE FERMES.



FRIGO : Vider le réfrigérateur ; seuls peuvent rester pour d'autres locataires des ingrédients ne présentant aucun risque de péremption (huile, sel, boîtages non ouverts etc..).



POUBELLES : Ne laisser aucune poubelle, ni dans la maison ni dans le container **GRIS**.



LITS : Seuls les alèses et les couvre-lits doivent être sur les lits ; les couvertures doivent être **rangées** dans  les placards.



MÉNAGE : L'aspirateur et les balais doivent être utilisés partout : le nettoyage des sanitaires, des sols et de la cuisine doit être effectué.

IL FAUT LIBÉRER LA VILLA APRÈS AVOIR FAIT LE MÉNAGE :

➔ **Le lundi pour 10h00**

➔ **Le vendredi pour 10h00**

Nous vous demandons de rendre les locaux en parfait état et de penser à la joie qu'auront les groupes qui vous succéderont en arrivant dans un lieu propre. Le respect de ces consignes permettra aux prochains résidents d'être accueillis dans un lieu sympathique.



Nous espérons que dans l'avenir vous retrouverez, avec plaisir, notre villa.

Le Président,